



**Newsletter n° 11 - Les infos de votre syndicat préféré - Septembre 2022**

---

## AVS 21

# C'est toujours **NON !**

Avenir Syndical est farouchement opposé à cette prétendue « réforme » qui, si elle était acceptée, se ferait sur le dos des femmes. Travailler un an de plus alors que l'égalité salariale n'est toujours pas réalisée, nous disons **NON !** Les retraites des femmes sont déjà énormément impactées par toutes les questions liées aux taux d'activité et aux périodes de maternité. Il est grand temps de protéger les retraites des femmes et de dire **NON** aux attaques réitérées des Chambres fédérales. Sans compter que cette réforme s'accompagne d'un financement injuste pour les travailleur-euse-x-s de ce pays. Explications.

En 2020, les dépenses de l'AVS sont couvertes à 74,3% par les cotisations salariales des employés et employeurs, et le reste par la fiscalité (contributions de la Confédération et la TVA). Les recettes provenant de la TVA ont augmenté de 18,2%. Rappelons que l'AVS est une assurance par répartition qui devrait être financée par les salaires (cotisations paritaires), or la tendance qui s'accroît avec AVS 21 est d'augmenter son financement par les impôts (dont la TVA).

Ce qui est proposé avec AVS21 fait peser la charge sur les femmes (report d'un an de la retraite), et augmente l'importance de la contribution de la TVA (+1,7%) qui est un impôt antisocial et passerait alors à 8,4%. Comment feront les personnes à faible revenu pour boucler leurs fins de mois alors qu'elles sont déjà durement touchées par l'inflation actuelle, sans parler de la forte hausse des charges de leur logement, des assurances... ?

Pour toutes ces raisons, il est capital de voter [NON à AVS 21 et NON au financement par la TVA !!!](#)

Avenir Syndical - [info@avenirsyndical.ch](mailto:info@avenirsyndical.ch)  
[www.avenirsyndical.ch](http://www.avenirsyndical.ch) - [www.facebook.com/AvenirSyndical](https://www.facebook.com/AvenirSyndical)

**Du côté des EMS**, victoire d'Avenir Syndical pour les [Aides de cuisine de la Maison de Vessy](#), qui voient la pénibilité de leur travail reconnue pour leur retraite à la CPEG ! Au moins une profession qui sera mieux traitée sur ces vieux jours. Reste que les dames de ménage et les nettoyeurs attendent toujours cette reconnaissance également !

**Le licenciement de [Mahad, notre délégué syndical à l'EMS Notre-Dame](#)**, fait se mobiliser syndicats et partis de gauche, qui réclament l'annulation de ce licenciement, la réintégration de Mahad, et une véritable protection légale des délégué-e-x-s syndicales-aux.

**A Swissport**, nous sommes à bout touchant d'une mise en conformité de l'entreprise par rapport au temps d'habillage. Nous reviendrons en détail sur ce dossier dans notre prochaine Newsletter.

Pour finir le petit rappel traditionnel pour régler vos cotisations sur notre compte dont voici les coordonnées complètes :

**POSTFINANCE**

**IBAN CH56 0900 0000 1548 8165 7**

**BIC POFICHBEXXX**

**Numéro de compte 15-488165-7**

**Avenir Syndical / 1213 Onex**

Pour toute question administrative mail : [secretariat@avenirsyndical.ch](mailto:secretariat@avenirsyndical.ch)

Vous pouvez bien sûr suivre nos activités sur nos pages [Facebook](#) et [Instagram](#)

Et afin de recevoir nos informations aussi par WhatsApp, **n'oubliez pas d'ajouter le numéro de téléphone d'Avenir Syndical dans votre portable : +41 77 511 97 17**

A très bientôt pour d'autres nouvelles,

Votre comité